

<https://collegeraouldufy.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article221>



Qu'est ce qu'une ULIS ?

- Etablissement - ULIS -

Publication date: jeudi 7 mai 2020

Copyright © Collège Raoul Dufy Lyon 3ème - Tous droits réservés

- Qu'est ce qu'une ULIS ?

Une ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire) est un dispositif (pas une classe) pour les élèves reconnus en difficulté auprès de la MDMPH (maison départementale et métropolitaine des personnes handicapées).

Il y a au maximum 13 élèves en ULIS.

L'ULIS dispose d'une salle de classe au premier étage.

- Qui trouve-t-on en ULIS ?

En ULIS il y a :

Les AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire) : elles accompagnent les élèves en classe de référence (aide à l'écriture, à la lecture, à la compréhension, lors des évaluations) en histoire-géographie, SVT et technologie. Elles reprennent en ULIS les cours suivis en classe de référence. Elles font les fiches de révisions pour les évaluations.

Le professeur : les élèves travaillent avec elle le français, les mathématiques et l'anglais. Les élèves suivent les programmes du collège comme tous les autres mais ils sont simplifiés. Le professeur de l'ULIS reste toujours dans sa salle. Les élèves peuvent lui parler quand ils en ont besoin.

Les élèves : ils sont 13, répartis entre la 6ème et la 3ème. Ils partagent leur temps entre le dispositif ULIS et leur classe de référence. Ils ne sont pas tous en ULIS en même temps (sauf pour l'heure d'anglais).

- Quelles sont les différences entre le dispositif ULIS et la classe de référence des élèves ?

En ULIS :

on travaille à notre rythme ;

on est moins nombreux qu'en classe de référence (13 au maximum) ;

on a nos ordinateurs ;

on reprend les cours de la classe de référence (histoire, géographie, SVT, technologie) ;

dans nos emplois du temps, on a une heure de projet où l'on travaille sur un sujet que l'on a choisi.

En classe de référence :

les élèves vont en histoire, géographie, SVT, éducation musicale, arts plastiques, EPS et vie de classe en fonction de leurs capacités.

on enlève les heures de physique-chimie et de LV2 (espagnol).

4. Que fait on après une 3e ULIS

En 3e, les élèves font plusieurs stages et présentent le CFG (certificat de formation générale) pas le brevet. Ils font une demande pour intégrer un CAP de leur choix en lycée professionnel où il existe un suivi ULIS.

[Le dispositif permet la mise en œuvre des projets personnalisés de scolarisation \(PPS\).](#)